



## Règlement du Challenge inter-cantonal du championnat romand des Jeunes tireurs

### Challenge Société Neuchâteloise de Tir Sportif

#### Donateur

Ce challenge est offert par la Société Neuchâteloise de Tir Sportif (SNTS).

#### Durée

Mise en circulation : 2011  
Durée : 7 ans soit 2017, durée du tournoi du championnat.  
Attribution définitive : A l'équipe qui l'aura gagné le plus grand nombre de fois.  
Remplacement : Défini par les sept (7) chefs JT cantonaux.

#### Règlement

Discipline : Fusil 300m. jeunes tireurs  
Attribution annuelle : A la meilleure équipe classée au concours inter-cantonal.  
Egalité : Départagée par la meilleure passe individuelle de l'équipe.

#### Rappel

Aucun rappel n'est remis.

#### Dispositions particulières

Gravure du challenge.  
Afin d'harmoniser les gravures sur le challenge, celles-ci seront effectuées par le canton qui le remporte définitivement. Chaque canton participera à parts égales aux frais de gravure.

Seul le texte français fait foi.

Marnand, le 27 novembre 2010